

Eurêka ! On a trouvé la solution pour pêcher encore plus tout en doublant la quantité de poissons dans les mers, à condition que...



Un article paru récemment dans "Vice News" montre qu'il serait possible de pêcher plus tout en renouvelant la population de poissons. Une mesure utopique, qui néanmoins pourrait inspirer des solutions alternatives afin d'éviter de vider nos océans.

Avec Bruno
Parmentier

Atlantico : Ray Hilborn, professeur de marine biologique et de science des pêches à l'Université de Washington vient de [publier une étude](#) dans laquelle il préconise la mise en place d'une organisation mondiale dispensant des quotas de pêche individuels pour éviter le dépeuplement marin. A quel point le problème de la surpêche est-il véritablement critique aujourd'hui ?

Bruno Parmentier : Aujourd'hui, on estime que 29 % des 600 espèces de poissons et crustacés sont en passe de s'éteindre, et que **90 % de la population des grands poissons (thon, maquaire, requin, cabillaud et flétan) a déjà disparu** Et lorsqu'on a épuisé la ressource, elle ne revient tout simplement pas !

On peut citer, par exemple, le cas de la morue de l'Atlantique Nord. Entre 1500 et 1950, cette pêche a largement contribué à nourrir l'Amérique du Nord et l'Europe, et façonné la culture des villes côtières ; les prises étaient progressivement monté à 500 000 tonnes par an. Puis on a investi dans de puissants chalutiers, qui ont fini par prendre jusqu'à 1,8 millions de tonnes en 1968... et là, les stocks se sont carrément effondrés (probablement à 1 % de ce qu'ils étaient). Aujourd'hui, on ne pêche que 40 000 tonnes...

Autre exemple : en 1945, on a pêché jusqu'à 235 000 tonnes de sardines au large de Monterey (Californie), faisant tourner les 30 conserveries qui avaient transformé cette ville en capitale mondiale de la sardine... Cette activité a subitement et définitivement disparue : les prises de 1948 ont à peine atteint 15 000 tonnes. Les sardines ne sont jamais revenues et il y a longtemps qu'il n'y a plus de conserverie dans cette ville, qui s'est transformée, mais un peu tard, en centre d'une zone de protection maritime !

De plus, **on découvre qu'aujourd'hui, la réalité est encore pire que ce qu'on imaginait [comme je l'ai commenté sur Atlantico le 31 janvier 2016](#) : les statistiques mondiales ne rendent pas compte des rejets en mer par les bateaux, de la pêche artisanale pour l'autoconsommation ou de l'approvisionnement des marchés locaux, ni de la pêche de loisir ou touristique !** Bien entendu, la pêche clandestine n'est presque jamais comptabilisée, sans oublier la faible fiabilité des pays en guerre, fortement corrompus ou à l'Etat défaillant... **Au total, notons qu'on a "officiellement" pêché 91 millions de tonnes de poisson en 2013 (contre 18 en 1950), mais que la pêche réelle aurait été de l'ordre de 130 millions de tonnes.** Les auteurs n'excluent pas que,

dans le pire des cas, ce chiffre puisse *in fine* approcher les 200 millions de tonnes ! Croire qu'on peut prélever une telle quantité de ressources halieutiques sans s'occuper sérieusement du renouvellement, et sans dépeupler la mer, est une opinion bien naïve ! Le poisson de mer est en fait tellement menacé qu'il est proche d'être condamné.

La méthode proposée (un quota individuel de pêche qui supprimerait toute concurrence) n'est-elle pas cependant inadaptée à la réalité de la pêche aujourd'hui ? Sur quelles réalités pratiques pourrait buter cette idée valable sur le papier ?

L'idée d'instaurer un quota individuel pour chaque pêcheur du monde est séduisante. En effet, **le système actuel des quotas reste collectif et donne lieu à la définition de saisons de pêche**. Durant cette saison, chaque pêcheur individuel peut pêcher autant qu'il le peut avant que les régulateurs déclarent le quota atteint et la saison de pêche terminée. Cela engendre mécaniquement la prédation et le gaspillage (trop de poissons en saison, pénurie après).

En revanche, "*si vous donnez aux pêcheurs un quota sécurisé de prise et qu'ils connaissent le 1^{er} janvier la prise totale auquel ils ont droit pendant l'année, ils ralentissent leur pêche, ils brûlent moins de carburant, ils réduisent leurs coûts, ils sortent quand le temps est favorable et ils peuvent fournir une quantité nettement plus prévisible*" estime Amanda Leland, vice-présidente pour les océans au [Fond américain pour la défense de l'environnement EDF](#).

Ce système pourrait ressembler à celui des quotas laitiers qui a régulé l'élevage européen de 1984 à 2015, celui que l'on vient de supprimer, ce qui a provoqué une crise laitière sans précédent en Europe ! Chaque producteur individuel s'était vu attribuer un nombre maximum de litres de lait qu'il pouvait produire par an, et... ça marchait ! Mais on était là sur un territoire limité (l'Europe), relativement homogène et bien administré, et une production qui ne pouvait s'écouler qu'à travers un nombre limité d'organismes collecteurs. On pouvait limiter très fortement la fraude. Mais l'application de ce système à la planète laitière entière serait évidemment totalement utopique.

C'est encore bien pire pour la pêche, qui, elle, se déroule pour une bonne part dans des zones de non-droit au sein d'un monde sans foi ni loi. En effet, à 800 km des côtes, on ne trouve pas beaucoup de policiers mais de nombreux bateaux immatriculés dans des paradis fiscaux, avec des équipages internationaux dépourvus de protection sociale, parfois réduits à l'état d'esclaves. Ce n'est pas la pêche hors quotas qui les impressionne beaucoup, et, dans ce cas, ils ne se précipitent pas pour enregistrer la totalité de leur cargaison. En 1970, quelques 600 000 navires marins avec pont (la plupart avec moteur à l'intérieur) étaient immatriculés, et aujourd'hui plus de 2 millions, dont 70 % en Asie. Les chalutiers industriels, qui ne représentent que 1 % de cette flotte, ramènent la moitié des prises...

L'idée de mettre en place une police internationale des mers vraiment efficace, semble relativement irréaliste !

Et, bien entendu, si jamais on tentait de mettre en œuvre ces quotas, compte tenu des rapports de force dans le monde, qui pourrait croire que les 44 millions de petits pêcheurs artisanaux feraient le poids face aux multinationales et seraient correctement servis, en particulier les 4 millions d'Africains et les 31 millions d'Asiatiques ? **Et comment imaginer une organisation qui gère en détail l'activité de 44 millions de personnes dispersées sur toute la planète ?**

Comment pourrait-on s'inspirer de l'esprit de ce genre de mesures utopiques pour améliorer la situation économique des pêcheurs et préserver les fonds marins ? Quelles conclusions en tirer sur la volonté de résoudre ce problème à l'échelle mondiale ?

Bien malheureusement, les signes d'espoir sont faibles ! On peut observer actuellement à quel point les gouvernements des plus grands pays du monde restent impuissants face aux fraudes fiscales gigantesques effectuées dans le monde via les paradis fiscaux et avec l'aide des banques ayant pignon sur rue, alors qu'ils perdent des dizaines ou des centaines de milliards de dollars de rentrées fiscales chaque année... Ou bien que l'Europe a été incapable d'enrayer les flots de migrants naviguant entre la Turquie et la Grèce, ou autour des côtes italiennes. Alors, **la création d'une organisation supranationale de gestion des ressources halieutiques qui aurait un pouvoir contraignant sur toutes les mers du monde restera pour longtemps une jolie utopie !**

Cela dit, **la réalité est plus nuancée car finalement une bonne part de la pêche mondiale s'effectue près des côtes, ce qui fait que, dans certaines régions, on pourrait un jour parvenir à davantage de discipline**. Par exemple en Méditerranée. Mais même dans ce cas, il resterait du chemin à faire pour mettre d'accord tous les riverains, y compris l'Albanie, la Turquie, le Liban, Israël et la Libye, et faire respecter les décisions prises ! Peut-être que dans les eaux territoriales américaines ou chinoises, la présence d'un Etat unique et fort pourrait produire des résultats... Il semble, par exemple, qu'on arrive à repeupler de vivaneau rouge (Red snapper) dans le golfe du Mexique depuis 2007.

Mais **ce qui semble plus opérationnel à court terme, c'est d'aider les Etats faibles à faire respecter leurs droits** Songeons, par exemple, que les flottes espagnoles, françaises, italiennes, russes, japonaises, coréennes, chinoises ou taïwanaises pillent quotidiennement les eaux continentales d'Afrique de l'Ouest, autrefois très poissonneuses. La concurrence est parfaitement déloyale : quand les pêcheurs artisanaux locaux ne peuvent rester que quelques heures en mer, les campagnes de pêche des navires étrangers durent deux à trois mois. Le chalutage industriel – qui consiste à racler les faible, moyenne et grande profondeurs des mers (jusqu'à 1 000 m) – entraîne la disparition du poisson et la destruction des environnements marins. Un désastre à la fois écologique et social.